



SNES Martinique

Cité Bon Air, bât. B, route des Religieuses
97200 Fort-de-France

Tél : 05 96 63 63 27 Fax : 05 96 71 89 43
e-mail : s3mar@snes.edu
site Internet : www.martinique.snes.edu

CPPAP n° 0608 S 05185
Dépôt légal L100-00 -528/2003
Directeur de publication :
Yvon JOSEPH-HENRI



**CONTRATS AIDES :
AIDONS-LES !**

**UNE SOUSCRIPTION POUR LES
SOUTENIR**

MOUVEMENT INTRA

Saisie informatique de vos vœux sur I PROF
27 Mars – 16 Avril 2008
Le serveur I PROF ferme à minuit

REUNIONS D'INFORMATION au siège du SNES
Mercredi 9 Avril à 14h00 - Mercredi 16 Avril à 14h00

**Pensez à nous renvoyer votre fiche syndicale de
renseignements afin de nous permettre un meilleur
suivi de votre dossier**

SUPPRESSIONS DE POSTES !

COMMISSION POCHARD !

NOS METIERS EN DANGER !

EDITORIAL

L'instinct ou la prémonition nous pousse à penser que la situation des Contrats Aidés se trouve dans la nasse : alors que la FSU a sans cesse négocié pour avancer sur ce dossier certains tentent de mettre le feu aux établissements scolaires pour créer pagaille et confusion pour des raisons politicienne, desservant la cause qu'ils font semblant de défendre. La proposition de la préfecture laisse 89 contrats aidés CAV en rade et donc impose à la FSU de négocier sur ce résidu en réclamant que tous, Etat, Région, Département, fasse un effort de financement. C'est possible du fait du petit nombre. L'embrassement gêne les négociations et c'est sans doute voulu. Nous pouvons obtenir par la pression que le ministère de l'Education revienne sur le renouvellement de 1 sur 2 sur lequel il bloque même si nous sommes arrivé à offrir des perspectives soit en renouvellement, soit de manière plus intéressantes en

SOMMAIRE

Editorial	Page 1
Brèves	Page 2
Gestion des personnels	Page 2
Réunion SNES – UPEM du 16 février	Page 3
Des illusions aux réalités : tentative d'une déstabilisation	Page 3
Marc Pulvar : témoignage	Page 6
Sdu-Clias : communiqué de presse : titularisation des Contrats aidés à l'entretien	Page 6
En ligne : sites SNES et FSU	Page 6
Postes : préparation de la rentrée 08-09	Page 6
Un exemple d'établissement particulièrement gâté...	Page 7
Compte-rendu d'audience Snes/Fsu Lgt F.Fanon et de M.Manscour	Page 8
Rencontre Front Education et FSU	Page 8

terme d'emploi et de salaire à la presque totalité des CAV. Mais il ne peut être acceptable d'enliser le mouvement dans la mise à sac de l'Education en Martinique. A l'heure actuelle, les parents d'élèves sont mécontents et prennent à partie syndicats et professeurs en grève, se détournant totalement du problème des contrats aidés. Mais ces mêmes irresponsables n'en ont cure. Qui représentent-ils ? Personne sur le terrain ! Simplement ils tentent de bloquer les établissements, de faire de la surenchère et surtout de faire croire que l'Education est à feu et à sang.

Or, nous ne pouvons nous enliser dans cette situation. Le rôle des syndicats de l'éducation est de lutter pour les problèmes qui se posent dans l'éducation, non de faire un étendard d'une seule cause qui – il y a 2 mois – n'intéressait personne ! Il nous faut nous mobiliser pour les postes qu'on continue à supprimer dans l'Education Nationale et qui précarise nos métiers, il nous faut aussi nous préparer à refuser les conséquences prévisible du rapport de la commission Pochard.

Partout en France la riposte se met en place avec en perspective une mobilisation nationale le 18 mars, à la veille de nos vacances de Pâques en Martinique.

Il nous faut donc à la fois mobiliser sur ces 15 jours qui nous restent mais envisager aussi un durcissement en pleine période électorale voire au-delà.

Mais, si le combat des contrats aidés ne doit pas disparaître dans celui des titulaires de l'Education Nationale, nous ne devons pas attendre pour engager le fer contre les nouvelles suppressions de postes en Martinique. Tout nous y engage : la situation déjà calamiteuse de nos profs-voyageurs de commerce de l'Education et autres personnels qui jonglent sur les établissements, le Calendrier et la butée des examens !

Certains tentent de récupérer nos luttes en constituant des AG. Mais les blocages des établissements font l'impasse sur l'enseignement et les métiers de l'enseignement... Il importe de savoir si telle est la volonté des syndiqués.

Yvon JOSEPH-HENRI
Secrétaire Académique du SNES Martinique

BREVES

Le recteur a dit, lors d'une réunion avec les manifestants du lycée Joseph Gaillard et la Région, que ce sera aux professeurs d'assurer la surveillance

des élèves en l'absence de Contrats Aidés et de personnels à la Vie Scolaire.

Le CTPA se réunit le 22 février prochain. Il a pour but de présenter les prévisions pour la rentrée scolaire 2008. Les syndicats du premier degré ont l'air satisfaits. Le SNES a tout lieu d'être mécontent : 107 suppressions de postes à la louche ! La riposte se prépare. Nous dirons au recteur que nous n'acceptons pas sa casse de l'Education et celle du gouvernement qu'elle représente.

Cohérence, quand tu nous tiens ...

Ce n'est pas le SNES qui a accueilli à bras ouverts Nicolas Sarkozy en visite en Martinique. L'épisode encore chaud du karcher nous incitait plutôt à l'accueillir sous une pluie de huées. Ce sont pourtant ces mêmes qui se lancent dans une campagne contre l'Etat oubliant que ce n'est pas l'Etat mais le gouvernement qui est en charge de la politique économique... Déjà atteints par la maladie ?

Gestion des personnels

Règlement de comptes ?

Un IPR a convoqué une de nos collègues TZR pour lui remonter les bretelles. L'établissement était bloqué par les élèves mais les profs pouvaient entrer. Il s'agissait d'une entrevue amicale disait l'adjointe du chef d'établissement qui entendait être aussi de la fête. En réalité ce fut un traquenard. Quels que puissent être les griefs de l'administration ou de notre inspection à notre égard, nous entendons que les choses se passent dans un respect constant de l'individu.

Il faut savoir que l'inspecteur est diligenté par le recteur de manière extraordinaire lorsqu'une situation nécessite son intervention. En général c'est que le recteur est saisi par le chef d'établissement ou son adjoint d'un problème concernant l'un de nous. Nous rappelons qu'il est toujours possible de réclamer la présence d'un responsable syndical. Ce fut le cas mais étant donné le contexte de « blocage ? pas blocage ? » (Établissement fermé mais ouvert), notre collègue s'est retrouvée face à son inspecteur et à l'adjoint de son chef d'établissement de manière inopinée.

Faut-il rappeler que le bâton est sans doute la pire manière de conduire une communauté ? Nous protesterons donc auprès du recteur sur cette manière de faire qui accumule les déstabilisations et nous demanderons une audience aux instigateurs de cette affaire pour leur dire notre manière de voir les choses....

Samedi 16 février 08 le SNES Martinique a rencontré, à sa demande et dans ses locaux, l'UPEM afin de tenter une clarification des positions des uns et des autres.

Joé Arneton a rappelé la chronologie de la mobilisation de l'UPEM qui remonterait à la grève du Lorrain puis aurait débouché sur la mobilisation du mardi 29 janvier au rectorat où se trouvaient 2 militants de la FSU, Valérie Vertale et Thierry Renard.

Nous avons indiqué qu'il ne saurait être question pour le SNES d'accepter autre chose qu'une relation claire entre l'UPEM et le SNES, fondée sur le respect de chacun. En conséquence, nous avons rappelé qu'il ne saurait être accepté par aucun syndicat ou fédération syndicale les tracts distribués qui font sans cesse état de soi-disant militants de la FSU qui auraient rejoint le front. Nous ne pourrions pas plus accepter que des membres du front viennent polluer les manifestations des contrats aidés en lançant des slogans devant le Conseil Général et en venant distribuer des tracts pour les débaucher par exemple, alors même que ces contrats aidés avaient demandé la veille au front de se ranger derrière eux ou de les laisser en paix.

Nous avons indiqué que si nous étions face à l'UPEM, c'est bien parce que nous considérons avant tout l'intérêt de personnels avec lesquels nous avons lutté au quotidien pendant 1 an ½. En même temps nous avons indiqué que nos syndiqués n'étaient pas mobilisés et qu'il nous fallait quelque temps encore pour mettre en place une stratégie de globalisation de notre mouvement. Nous avons aussi considéré que le fait de bloquer simplement les grilles des établissements sans mobilisation véritable conduisait à fausser l'appréciation sur le rapport des forces en présence et la détermination des personnels. Nous avons eu le sentiment que nos interlocuteurs étaient plus préoccupés par une sorte de « deal » - annoncer à la conférence de presse du samedi ou du lundi que la FSU rejoignait le mouvement - que par une approche profonde fondée sur le dépassement de divergences réelles.

Le SNES a indiqué qu'il reprendrait contact avec l'UPEM vers la fin de la semaine prochaine dès lors que la mobilisation avancerait pour l'informer de l'état de la situation. Le SNES informerai bien entendu le secrétaire départemental de la FSU de la nature de l'entretien entre SNES et UPEM.

A l'AG de ce vendredi 15 février 2008 au lycée Schoelcher, nous avons découvert les éléments suivants:

*La CSTM et l'UGTM, qui représentaient en liste d'union 8 votants (1 siège au CA contre 6 au SNES) entendait conduire le mouvement de lutte en faveur des contrats aidés. Ils s'appuyaient sur la dénonciation par les Tos d'une situation intolérable. En effet, au lycée, les personnels de cuisine ou d'entretien se retrouvent en sous effectifs de l'ordre de ½ voire ¼ titulaires restant. Mais leur situation est encore amplifiée par la pression exercée par la hiérarchie qui leur impose un nombre dès lors plus grand de salles à nettoyer qu'à l'ordinaire et/ou les place devant le dilemme de ne pas assurer leur service convenablement s'ils s'y appliquent ou d'abandonner certaines de leur mission. **Dans un cas comme dans l'autre, les personnels sont mal !***

Ils découvrent donc soudain que les Contrats Aidés étaient nécessaires. Ce que nous ne cessons de répéter depuis plus d'un an. Comme quoi la mobilisation se construit d'abord dans les esprits.

Quelles revendications pour les contrats aidés ?

Réclamer de l'aide pour autant est ambigu :

- Mettre en avant le syndicat des chefs d'établissement et les gestionnaires, voire les titulaires Tos pose un problème à bon nombre de contrats aidés qui ont d'abord dû se battre contre certains collègues titulaires, certains gestionnaires et chefs d'établissements qui les maltrahaient et refusaient de reconnaître leurs droits les plus élémentaires.
- quelle lutte conduire ? : celle pour soulager les personnels en souffrance, et/ou celle pour le renouvellement des contrats aidés ? On peut en effet penser que les deux luttes se rejoignent mais pour autant il est aisé de comprendre que s'il ne s'agit que de soulager les personnels titulaires, tout type de nouveau personnel peut faire l'affaire...notamment pour les parents de la FCPE qui réclament que les cours reprennent.
- l'Etat et les collectivités ne demandent en effet pas mieux que de remplacer les contrats aidés¹ par des contrats subalternes moins bien payés, plus courts, et qui leurs coûtent moins cher. Le SNES, le SDU-CLIAS et la FSU dans son ensemble, dûment mandatés par les contrats aidés, refusent le

¹ Depuis janvier 2007 la FSU a découvert que Région puis Conseil Général avaient décidé de ne pas renouveler les contrats aidés...avant même la décision de l'Etat.

remplacement des contrats par les contrats CIA proposés par le Conseil Général (500 euros, 2 ans en apparence mais sous forme de périodes de 6 mois renouvelables...)

- Quelle durée de conflit ? Quelles exigences ? En effet, il est assez frappant de constater au vu des contacts que nous avons à l'intérieur même des établissements fermés – même si nous attendons le résultat de l'enquête que nous avons envoyée aux syndiqués dans le bulletin n°34 – que **les collègues ne sont majoritairement pas pour une grève longue**. Trop souvent ils sont passifs, se considèrent comme bloqués à l'intérieur ou à l'extérieur, non grévistes mais soutenant la cause puisqu'il acceptent le blocage de l'établissement. La FSU est mandatée pour un renouvellement à 100% des contrats aidés et se bat pour cet objectif. En même temps un certain nombre d'aspects techniques, juridiques et économiques viennent gêner cet objectif en apparence simple. Les contrats en effet sont différents les uns des autres, les personnels n'ont pas non plus les mêmes objectifs en terme d'emploi. C'est la raison pour laquelle nous avons présenté un plan audacieux qui devait permettre d'utiliser l'enveloppe fournie au départ par le ministère et plutôt restrictive au service du renouvellement de tous. Par contre, il est manifeste que pour certains syndicats, ou groupements, seule compte l'idée de mettre en grève les établissements pour donner l'illusion d'un front massif même si, comme à Acajou II ou au collège des Terres Sainville, ce vendredi 15 février 2008, seuls quelques agents avaient fermé l'établissement puis avaient disparu dès lors que les élèves s'étaient éclipsés.

Manifestement le mouvement actuel a des caractéristiques particulières :

- Le Front commun a été présenté au départ comme un front de l'UPEM, de la FCPE et de la PEEP – semble-t-il à certains moments – pour les parents, l'UNSA (déclinée sur plusieurs de ses syndicats, dont les chefs d'établissement et les gestionnaires (SNPDEN)), la CGTM, le SNETAA, le CONSEIL GENERAL, le CONSEIL REGIONAL.

Les tracts suivants ont éliminé les collectivités des signataires (résultats des dénonciations de la FSU, les collectivités désirant dès janvier 2007 arrêter les contrats aidés ? prise de conscience d'une certaine décence ?). Il est toutefois frappant de noter que ce front commun réunissait principalement UPEM et collectivités locales, les plus audibles d'ailleurs et qu'il avait pour but de dénoncer l'Etat. Cela permettait de récupérer le mouvement des contrats aidés au profit d'un

réflexe nationaliste, écartant Serge Letchimy et les autres adversaires politiques².

- Cependant ce front est artificiel, ses bases se révélant très ténues. Loin de tenter une synergie de moyens, il a surtout tenté de récupérer un mouvement révélant l'absence de forces mobilisées sur le terrain pour défendre les contrats aidés comme il le prétendait. Le fait que l'ensemble de ces syndicats n'ait même pas déposé de préavis de grève longue nous semble symptomatique de leur faiblesse...et du caractère manipulateur et récupérateur de l'ensemble : si la FSU avait déposé un préavis d'un mois, c'est qu'elle était prête à partir. « On » a donc surfé sur ce préavis pour prendre un train supposé en marche au lieu de se rapprocher de la FSU pour apprendre d'elle sa stratégie. Ce front a témoigné de sa faiblesse de plusieurs manières : il fallait contraindre la FSU à venir parce que, sans elle, il disparaissait. De là les discours tendant à faire croire à l'isolement politique et syndical de notre fédération...quand c'était tout le contraire. De là les discours de certains visant à faire croire à une division interne à la FSU quand ils ne représentaient qu'une dissidence ultra minoritaire et connue de tous depuis des lustres par leur peu de crédibilité. De là, enfin, les tracts réitérés et désespérés pour faire croire que le mouvement du front commun se situait dans la droite ligne de l'action de la FSU. Se réfère-t-on ainsi à une fédération sans arrière pensée ? Pourquoi n'a-t-on pas mené la même action à l'égard de FO ? Tout simplement parce qu'il s'agit de détruire la FSU qui prend trop d'importance mais dont on a besoin pour pouvoir la dépasser.

- Ce front est divisé
 - dans l'action :
 - Oppositions des parents d'élèves FCPE à la stratégie de blocage de l'UPEM
 - Désaveu de parents de plus en plus nombreux devant le blocage des établissements

² C'est d'ailleurs ce qui explique le coup de fil de Letchimy à la FSU, s'étonnant de ne pas avoir été invité et demandant à son secrétaire s'il était nécessaire qu'il continue à s'occuper des contrats aidés.

C'est aussi ce qu'on comprend lorsqu'on découvre que la réunion du vendredi 8 février était en fait plus initiée par le Conseil Général que par l'UPEM...

Enfin, le Président Lise a instrumentalisé l'accueil des contrats aidés qu'il a reçus dans l'hémicycle en tribune politique sans doute moins en direction des contrats aidés même s'il a tenté de les diviser, mais surtout en direction des médias et de la population. C'est de bonne guerre même si cela ne nous intéresse pas.

- dans le discours : Echech des tentatives de débauchages de membres de la FSU, le front se présentant comme le champion de la lutte pour les contrats aidés alors qu'il est incapable de les représenter...et que les contrats aidés entendent bien que cela se sache. Ce fut chose faite après l'AG de mercredi 13 février qui démontre de manière éclatante le nombre impressionnant de contrats aidés mobilisés avec la FSU, le bloc que ces derniers forment derrière la FSU. Ce fut réalité après la manifestation devant le Conseil Général et l'acceptation du Président du Conseil Général d'une audience avec le Préfet en présence d'un représentant du Conseil Régional et de **la FSU seule interlocutrice reconnue et désignée officiellement en matière de contrats aidés.**

• **L'action en elle-même se caractérise par 3 ou 4 phases quasiment chronologiques qui soulignent la confusion ambiante** et donc la fragilité du mouvement :

- une mobilisation des contrats aidés qui ont bloqué leur établissement (notamment la dernière semaine avant les vacances mais pour certains après les vacances), conduite par la FSU et parfois soutenue par des parents d'élèves comme la FCPE ou l'ensemble du personnel enseignant et non enseignant des établissements.
- une mobilisation lancée par l'UPEM et/ou d'autres syndicats, voire quelques membres se réclamant de la FSU (mais plutôt occupés de casser la fédération de l'intérieur). *Petit Manoir* est ainsi un exemple du genre : lancé par les contrats aidés de la FSU, le mouvement est rapidement pris en main par un syndicat qui cherche à étendre le mouvement sans réellement y réussir.
- Un blocage des établissements après les vacances de carnaval : blocage par quelques Tos – soutenus par au moins la Région qui a promis le paiement des salaires pendant la grève – et qui tente de lever une mobilisation par des AG afin de récupérer les personnels. En même temps faiblesse de la mobilisation sur le plus long terme : de nombreux collègues déclarent qu'ils ne sont pas grévistes mais bloqués...

Ce mouvement est donc un échec par rapport à ce qu'on pourrait attendre réellement d'une action en faveur des contrats aidés englobant ce qui ne réjouit personne au SNES ou à la FSU. Mais en plus, il gêne tout le travail de mobilisation du SNES et de la FSU au point qu'on puisse se demander s'il ne s'agit pas d'une tentative de sabotage de toute

l'action de la FSU : dans la cacophonie ambiante, comment construire une action cohérente qui permette de concilier parents et élèves avec le mouvement de défense des contrats aidés ? Comment parallèlement faire entendre la voix des professeurs attaqués de plein fouet avec la DHG ? Comment lutter contre la suppression d'au moins 107 postes d'enseignement ?

La position du SNES est la suivante (et elle est soumise à la réflexion des syndiqués) :

- soutien à toutes les actions de mobilisation dans les établissements auxquelles s'associeraient les syndiqués SNES et FSU et les S1 en fonction des rapports de force.
- Jusqu'à ce jour, du fait de la faiblesse de la mobilisation des collègues, pas de mot d'ordre de grève mais un préavis à compter du jeudi 14 février jusqu'au début des vacances de Pâques, renouvelable, pour couvrir les grèves de chacun.
- **Organisation d'une grève longue et tournante.**
On peut en effet envisager :
 - Soit deux jours de grève par semaine, le choix des jours changeant chaque semaine .
 - Soit un établissement en grève par jour. Avec les quelque 65 établissements privés et publics de la Martinique, on a de quoi tenir.

On peut tout aussi bien envisager une grève administrative (rétention des notes) ou du zèle (on prend les élèves mais on ne fait pas cours)...voire toute autre action suggérée. Mais il faudra tenir compte du découragement ambiant et de la démobilisation qui en découle suite à la pourriture du mouvement orchestrée par quelques va-t-en guerres.

L'intérêt de ce type de manifestation permet de ne pas s'aliéner les parents – certains ne demandent qu'à nous tomber dessus encouragé sans doute par des pousse-au-crime – tout en protégeant la défense des personnels.

On construira bien entendu une progression de la mobilisation avec la perspective d'un mouvement large entre les deux tours des élections.

Concernant les contrats aidés, la FSU poursuivra la négociation avec quelques propositions, notamment, pour les contrats aidés de type Tos des postes en CDI dans les collectivités, l'appel à un complément financier de l'Etat et des collectivités. En même temps lancement d'une souscription pour aider ceux qui ont le plus souffert de l'absence de rémunération.

Le SNES étant majoritaire dans les établissements scolaires, il lui incombe de mener le front.

Il est donc demandé à l'ensemble des syndiqués de se prononcer sur ces stratégies et d'informer le syndicat de leurs avis, du point de vue qui est le leur. Mais pour gagner déjà du temps, il est demandé à chaque S1 :

1. de nous donner son sentiment sur l'action. Comment sentez-vous la mobilisation des collègues ?
2. de nous retrouver pour en discuter lors d'une AG des secrétaires de S1 au SNES, le jeudi 21 février à 14 heures au siège du SNES. L'intérêt du jeudi serait de pouvoir disposer du point de vue des contrats aidés le mercredi après midi, après l'entrevue de lundi avec le préfet et d'une vision des rapports de forces, d'une connaissance des suppressions de postes établissement par établissement.
3. d'organiser une mobilisation méthodique sur l'académie afin d'exercer une pression véritable tout en faisant comprendre à toutes les parties que nous sommes calés pour durer véritablement.
4. de préparer aussi la grève du 18 mars, point de convergence national qui a pour but aussi de faire fléchir le gouvernement sur sa destruction de l'Education.

Marc PULVAR : Témoignage

Ma première rencontre avec Pulvar date de l'année 2003, lorsque nouveau secrétaire académique du SNES Martinique, je participais avec quelques camarades du SNES à des négociations qui devaient permettre la formation d'un front commun syndical public-privé.

C'est l'aura du personnage qui frappait au premier abord tant émanaient de lui une autorité naturelle et un ascendant véritable sur l'ensemble des participants lors des intersyndicales. Cette autorité qu'il avait acquise faisait d'ailleurs qu'on pouvait ressentir le sentiment d'une faute morale aux yeux des autres dès lors qu'on n'était pas d'accord avec lui, et qu'on contredisait l'aîné... lequel d'ailleurs ne semblait pas s'en formaliser.

Le souvenir que j'ai gardé de Pulvar est celui d'un homme d'une élégance naturelle, que je savais très malade, mais qui jamais n'élevait la voix, et qui inlassablement reprenait son discours afin de persuader ses opposants. Un homme d'une grande courtoisie, mais surtout d'une grande intelligence, assurément rompu à la lutte syndicale et aux débats contradictoires. Une amitié réelle s'était établie entre nous, même si nous ne nous rencontrions qu'épisodiquement, happés par la charge quotidienne du travail. Notre dernière rencontre date de cette contribution publiée il y a maintenant quelques années

dans *France Antilles* où il annonçait de manière éclairante que la lutte coloniale des années 70 était terminée et qu'il convenait de changer de stratégie. Pleinement d'accord avec lui, j'avais tenu à le lui dire en aparté tant l'idée était iconoclaste ! Il m'avait alors proposé de participer à un groupe de réflexions et d'analyses qu'il avait mis en place. J'avais, la mort dans l'âme, décliné l'offre faute de temps...

Depuis la presse nous a appris ses vicissitudes judiciaires. Sans tenter de l'absoudre ou de le condamner – ce qui ne nous appartient pas – c'est à une fin de vie difficile à laquelle je pense, assombrie par ces difficultés. Aujourd'hui, alors que Pulvar s'est éteint, qu'il me soit permis de saluer affectueusement l'ami, la personnalité politique et syndicale, cet homme hors du commun dont la vie a marqué l'histoire de la Martinique.

Pointe Savane, le 04 février 2007

Yvon JOSEPH-HENRI
Secrétaire Académique du SNES Martinique

Communiqué de presse SDU-CLIAS/FSU

Le SDU-CLIAS (Syndicat Départemental Unitaire – Collectivités Locales Intérieur et Affaires Sociales) / FSU Martinique soutient sans réserve les revendications des TOS titulaires des collèges et lycées qui demandent à leurs employeurs (collectivités territoriales) le recrutement urgent de personnels titulaires ou en CDI pour assurer la continuité du fonctionnement du service public de l'Education.

En ligne : sites SNES et FSU

Le site SNES Martinique est désormais rôdé et accessible sur <http://www.martinique.snes.edu>. Au vu de la fréquentation, vous lisez les articles en ligne mais ne profitez pas du forum d'échanges pour poser des questions ou pour... échanger justement. C'est pourtant un moyen rapide et efficace d'avoir une réponse à ses questions.

Le site FSU se construit et est accessible depuis www.fsu-martinique.fr. Il sera étoffé au fil du temps, à surveiller également !

Postes : préparation de la rentrée 08-09

Madeleine Blamèble a fait une analyse de la situation à partir des documents du CTPA prévu le 22 février prochain dont nous tirons quelques éléments essentiels pour les S1.

Un exemple d'établissement particulièrement gâté : le collège Belle Etoile, collège ambition réussite...

Le CTPE de ce vendredi 22 février statuera sur les suppressions et voire les créations de divisions et d'options. L'examen de la situation en terme de postes créés ou supprimés aura lieu en Mars mais **d'ores et déjà il faut que tous les S1 se mobilisent lorsqu'ils perdent des divisions : c'est maintenant qu'il faut bouger !**

Les bizarreries continuent en terme de suppressions de divisions, et ne correspondent pas à la réalité en terme de baisse d'effectifs. Lorsque ces bizarreries atteignent l'incohérence on peut s'inquiéter de la politique du rectorat. Ainsi la cure d'amaigrissement de Trianon a-t-elle une raison d'être au regard du traitement « de faveur » (**toutes proportions gardées évidemment !!**) à J. et E. Adenet au François ?

On peut supposer que le jeu du rectorat a une raison d'être en terme de modulation de l'offre et de la demande en matière de structures et donc d'élèves. Cela signifierait que le rectorat joue sur la carte des divisions pour remodeler le paysage scolaire en diminuant le nombre d'élèves dans certains établissements quand il l'augmente ailleurs. On peut aussi penser qu'ainsi on prépare autre chose, comme un regroupement d'établissements par bassin...et **qu'en tout état de cause, on s'attache à remonter le E/D** aux alentours de 24 élèves.

La confusion est de mise et il faudra bien qu'on nous éclaire sur les données concernant les seuls collèges et les seuls lycées.

En tout cas le SNES dénonce la suppression de l'italien LV3 au lycée Schoelcher et en Martinique. De même nous restons circonspects en matière de mutualisation de moyens entre le lycée Schoelcher et le LGT Bellevue. Cela ressemble beaucoup à une réduction déguisée de moyens. A voir donc...

Merci aux S1 de bien vouloir se tourner vers leurs chefs d'établissement et leur CA – en demandant s'il le faut d'urgence un CA extraordinaire – pour faire le point sur les postes. Il faut refuser des communications orales entre deux portes : ce n'est pas sérieux ! Nous sommes prêts à dénoncer toute entrave au droit syndical si vous pouvez étayer le fait que le chef d'établissement ne vous a pas donné les éléments demandés par écrit (avec accusé de réception c'est plus sûr). **Mais ne vous en prenez qu'à vous-même si vous ne faites rien !**

Vous trouverez ci-dessous copie du courrier que les représentants des Personnels du collège Belle Etoile à Saint-Joseph ont envoyé à Madame la Rectrice et au Conseil Général

Le Collège Belle Etoile fait face à des difficultés constantes qui se sont aggravées depuis le mois de novembre. Le constat est le suivant :

- 5 suppressions d'ATOS
- Remplacement de 2 contrats en CIA (20 heures au lieu de 28 heures par poste)
- Suppression de 6 postes en Vie Scolaire : 4 dans l'immédiat et 2 en mars.
- Promesses verbales non tenues par le Rectorat :
 - 1 poste de CPE non pourvu
 - ½ poste de documentaliste non pourvu
 - Compte-rendu écrit non transmis de l'entretien du 30 janvier avec le DRH et le Secrétaire général du Rectorat.

En dépit de cette situation, les personnels ont néanmoins tenté d'assurer leur service. Mais, les dysfonctionnements suivants prévisibles apparaissent très vite :

- Surcharge de travail pour le personnel restant,
- Entretien partiellement assuré,
- Inefficacité du service de restauration : 3 agents pour 300 élèves,
- Problèmes d'hygiène et de santé pour les élèves et le personnel,
- Insécurité des élèves et du personnel : intrusion de personnes extérieures, clôtures largement dégradées,
- Manque de personnel entraînant une dégradation rapide des locaux restaurés récemment,
- Manque de surveillants en permanence: 1 adulte pour 60 élèves en salle de permanence,
- Des élèves livrés à eux-mêmes,
- CDI fermé 2 jours par semaine,
- Climat d'insécurité général,
- Des parents préfèrent déscolariser leurs enfants de l'établissement en pleine année scolaire en raison de l'insécurité.

En conséquence, nous réclamons :

- *La reconduite définitive de tous les contrats aidés avec le même volume horaire,*
- *1/2 poste de Professeur documentaliste,*
- *1 poste de CPE à plein temps,*
- *Réparation et renforcement de la clôture,*
- *Sécurisation efficace du portail,*
- *Présence régulière et plus active des forces de l'ordre aux heures d'entrée et de sortie.*

Nous comptons sur votre soutien et votre volonté de garantir à notre jeunesse un système éducatif efficace qui ne peut reposer uniquement sur une logique comptable.

Les représentants des personnels Collège Belle Etoile – Saint-Joseph

**Compte-rendu de l'audience du 14 Février 2008
accordée par Monsieur le député Maire de Trinité
aux représentants SNES/FSU des enseignants élus au
conseil d'administration du LGT Frantz FANON**

Suite à notre courrier du 26-01-2008, Monsieur Louis-Joseph MANSCOUR, député maire de Trinité, assisté de son collaborateur, Monsieur Vaugirard a reçu une délégation des élus SNES/FSU du lycée Frantz FANON.

Etaient présents :

Bernard PONTALIER, secrétaire du S1, professeur de Génie civil

Lauriane VOISIN, secrétaire adjointe, professeur de SVT

Gilles GAUDION, trésorier, professeur d'Histoire Géographie

Liliane ASSOUVIE, professeur d'Anglais

Christiane BAVARIN, professeur de Lettres

Un dossier contenant un bref état des lieux ainsi qu'un descriptif des dégâts au bâtiment 5 accompagné de photos a été remis à Monsieur le député maire, puis la situation au lycée depuis le séisme du 29-11-2007 a été exposée.

- Construction de la cité scolaire dans les années 1960, pas aux normes anti-sismiques et peu ou pas d'entretien depuis (structure et ferrailage très endommagés)
- Mémoire de recherche d'un collègue de génie civil formé par l'experte Madame BALLANGER, « Mme Construction Parasismique » de la Région, préconisant la reconstruction du lycée sur 10 ans.
- Fermeture du bâtiment 4 à la suite de la réplique du 04/12/07

- Expertise le 21 décembre 2007 par un expert du Conseil Régional dont le rapport n'est toujours pas connu à ce jour.
- Lors de la réunion tenue le 19/12/07, le président de la Commission Education du Conseil Régional Monsieur SOUMBO s'est engagé sur l'installation de 15 préfabriqués en vue de pallier le manque de salles du à la fermeture du bâtiment 4 ; 10 seulement devraient être livrés à la rentrée des vacances de Pâques.
- Fonctionnement provisoire de l'enseignement depuis le 7 janvier 2008 dans des locaux inadaptés (salles de permanences, de sport, de réunion, des fêtes, cafétéria, réfectoire) cde qui entraîne de forts désagréments.
- Problèmes majeurs de sécurité dans le bâtiment 5, photos à l'appui, et problèmes de responsabilité en cas d'accident

Monsieur le député maire est impressionné par les photos des dégâts affectant les murs porteurs et les poutres du bâtiment 5 et s'étonne que nous puissions continuer à travailler dans de telles conditions. Il souligne par ailleurs que les associations de parents d'élèves devraient se sentir plus concernées et s'associer à notre démarche.

Après nous avoir indiqué que l'état de catastrophe naturelle n'avait pas été décrété, ce qui limite les moyens financiers disponibles, il s'engage à :

- Contacter Madame SAVIN-LIMOL, proviseur des lycées (LGT et LP) ;
- Contacter par téléphone et par courrier le préfet et le sous-préfet de Trinité afin de demander que la commission départementale de sécurité se réunisse et statue ;
- Adresser un courrier au président de Région.

Nous l'avons informé de la poursuite de notre démarche auprès des autorités de tutelles et des médias.

Les Représentants des Personnels SNES/FSU Lgt Frantz Fanon – Trinité

DERNIERE MINUTE : Rencontre Front Education et FSU.

Mardi 19 la FSU a accueilli l'ensemble des organisations du Front de l'Education afin de tenter de faire un point sur les enjeux en cours et les perspectives d'action. Le Front de l'Education a demandé à participer à l'AG des contrats aidés mercredi 20 février ce qui a été accepté. Le secrétaire départemental de la FSU a souhaité que la grève de jeudi 21 février, initiée par la FSU puisse regrouper l'ensemble des membres de la FSU et du Front de l'Education et permette une sortie de crise pour le conflit des contrats aidés en laissant la place à la négociation ce qui a été admis par tous.